

OU ACHETER LES MEILLEURS
INSTRUMENTS AGRICOLES
tels que :
RATEAUX, FAUCONNEUSES, ETC., ETC.

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(26 mai 1881)

France

On se préoccupe de l'attitude du Sénat sur la question du scrutin de liste. La "Paix," journal de l'Elysée, dit que la loi sera nécessairement votée.

Une correspondance envoyée au "Paris-Journal" démontre cependant à l'évidence qu'il suffirait d'une coalition entre MM. Grévy, Ferry et Barthélemy Saint-Hilaire, pourvu qu'ils se décidassent à vouloir, pour contrecarrer sérieusement les menées autoritaires de M. Gambetta, et pour lui faire trouver la roche Tarpeienne auprès du Capitole où il se pavane et où il péroré.

Le Capitole de M. Gambetta, c'est la bonne ville de Cahors, où il daigna naître.

On a remarqué que les parvenus furent toujours possédés de la manie de donner au lieu de leur naissance, le spectacle éblouissant de leur haute fortune.

M. Gambetta éprouve le besoin de paraître en triomphateur devant ceux qui l'avaient tuteuré; dans ce college, dont il n'a pas été le meilleur élève, — il en a fait l'aimable aïeul; — dans cette boutique paternelle, où il a grandi entre le sucre et la mélasse, et de dire : C'est moi, vous voyez ce que je suis devenu !

La Chambre des députés n'a plus qu'à détalier, et vite encore ! Cet ordre lui est significatif par la France qui n'y met plus de mesure :

"La Chambre des députés, dit ce journal opportuniste, ne semble pas se rendre compte de sa situation. Elle était déjà fort âgée et peu apte par suite à entreprendre une chose grave; le vote du scrutin de liste l'a achevée, et, bien loin de pouvoir planter comme l'octogénaire de la fable, elle n'a pas même plus la force de bâtir.

"Elle est morte; son acte de décès est signé et paraphé; il ne lui reste plus qu'à liquider rapidement son arrière sans importance, et à disparaître.

"En mettant hier à l'ordre du jour la proposition de reviser la Constitution, une majorité de 208 voix contre 154 a fait une manifestation absolument inutile et tout à fait excessive. Rien n'est plus déplaisant, devant l'opinion publique, que cette attitude de "cadavre récalcitrant" refusant d'accepter ses obsèques et faisant une impuissante agitation.

"Elus depuis trois ans et demi, séparés par tant d'événements de leurs mandataires, les députés, après avoir détruit les collèges électoraux qu'ils représentaient, n'ont plus qualité pour décider des destinées de la République et modifier le pacte fondamental.

Russie

On mande de Saint-Petersbourg à la "Gazette de l'Allemagne du Nord" que les persécutions contre les juifs dans la Russie méridionale, et notamment l'attitude des fonctionnaires vis-à-vis des perturbateurs, inquiètent sérieusement le monde des affaires. Les pertes subies par les

grandes maisons de commerce de Kieff auront pour résultat un trouble dans le trafic de toute la Russie, et il est à craindre que beaucoup de débiteurs, prenant prétexte des difficultés imprévues dans lesquelles ils se trouvent, ne retardent leurs paiements, s'ils ne les refusent d'une manière absolue.

Les ministres d'Alexandre III s'en vont à la fin. Après le comte de Loris-Mélikoff et M. Abaza, voilà que le ministre de la guerre, M. le comte Miloutine, a également donné sa démission. Ces retraites successives des hommes éminents sur lesquels le Czar croyait s'appuyer, dans la guerre à mort que lui fait la révolution, témoignent d'un grand désarroi à la cour, en même temps qu'elles font prévoir des modifications profondes — dans un sens plus autocratique encore — du système gouvernemental.

Le "Télégraphe de Moscou" annonce, d'après des informations sûres, que le cabinet russe se proposerait d'adresser au gouvernement français une note au sujet des démonstrations publiques et des attaques sans mesure de certaines feuilles.

Bulgarie

Le prince Alexandre de Bulgarie vient d'adresser au ministre-président une lettre qui est un véritable ultimatum. Dans cette lettre, il met l'assemblée nationale dans l'alternative de recevoir son abdication, ou de sanctionner les trois articles suivants :

1. Le prince sera investi, pour la durée de sept ans, de pleins pouvoirs extraordinaires en vertu desquels il pourra édicter des ordonnances ayant pour objet de créer de nouvelles institutions, tel qu'un conseil d'Etat, d'introduire des améliorations dans toutes branches de l'administration et d'assurer la marche régulière des affaires.

2. La session ordinaire de l'assemblée nationale n'aura pas lieu dans le cours de cette année, le budget en cours d'exécution sera légalement applicable à l'exercice suivant.

3. Le prince est autorisé à convoquer, à l'expiration du terme de sept ans, une nouvelle grande assemblée nationale, laquelle aura pour tâche la révision de la Constitution, sur la base des institutions nouvellement créées et des résultats qu'elles auront obtenus.

Suisse

La "Liberté," journal catholique du canton de Fribourg, nous apprend que plus de deux mille enfants argoviens se sont rendus dans le canton de Zoug, la semaine dernière, pour recevoir le sacrement de Confirmation des mains de S. G. Mgr Lachat. On sait que la tolérance radicale ne permet pas aux catholiques d'Argovie de faire confirmer leurs enfants dans leur canton.

Ce simple fait nous ouvre un large horizon sur la liberté dont jouit le culte catholique dans certains cantons de la Suisse, où des radicaux sont à la tête des affaires et s'y maintiennent par tous les moyens.

Espagne

Le 200e anniversaire de la mort de Caldéron a été célébré mercredi en

grande pompe. Après une cérémonie religieuse à l'église San José, une procession magnifique a parcouru les rues de Madrid. Le roi a ensuite passé la garnison en revue. Une courte et touchante cérémonie a eu lieu également dans la chapelle où reposent les restes du grand poète espagnol.

La ville entière est pavée, et une foule énorme d'étrangers et d'habitants de la province assiste aux fêtes. Tous les journaux consacrent de longs articles à la mémoire de Caldéron.

Le lendemain a eu lieu une revue des écoles, et la clôture de cette fête nationale, qui dure encore au moment où nous écrivons, consiste dans une grande cavalcade historique, pour laquelle on a fait sortir des musées tout ce qui rappelait le plus fidèlement les mœurs, les costumes et les armures du XVIIe siècle, lequel fut pour l'Espagne comme pour la France une époque de la plus belle efflorescence littéraire.

Symptômes d'une révolution

La révolution menace toute l'Europe; mais il faut reconnaître qu'un de ses principaux foyers est en Russie. Les attentats sanglants des nihilistes semblent être le signal d'un soulèvement général de l'opinion.

On a imprudemment surexcité les espérances des paysans en leur promettant la pleine possession du sol dont ils n'avaient que la jouissance partielle en qualité de serfs, et tout semble indiquer qu'on a eu tort de le faire sans mesure.

A un certain point de vue, leur affranchissement par l'empereur Alexandre II ne leur a guère profité; dans certains districts, leur position pécuniaire a même empiré.

Tant qu'ils étaient attachés à la glèbe, ils avaient un droit sur cette glèbe et sur ses produits, droit que nul caprice du Seigneur ne pouvait leur enlever. La volonté despotique du maître cédait devant la loi du pays.

En libérant les cultivateurs de ce lien plus réel que personnel, le père du Czar actuel n'a pu les investir du domaine de ce sol qu'ils arrosaient séculairement de leurs sueurs, et qui leur fournissait une subsistance assurée. Ils ont dû l'acheter à beaux deniers comptant; la liberté leur était donnée gratuitement, la terre, non.

Ils sont donc, depuis l'ukase d'affranchissement, tenus à payer chaque année une annuité pour rembourser au Trésor public les avances que ce trésor a faites pour indemniser les propriétaires. Cette annuité, conjointe à la charge des impôts, constitue un fardeau accablant.

On attribue à l'empereur Alexandre III le dessin de faire remise aux paysans des sommes dont ils sont encore redevables; mais la direction nouvelle qu'il donne à sa politique ne semble pas faire pressentir cette mesure, laquelle serait, d'ailleurs, un sacrifice trop lourd pour un Etat si fortement obéré.

De plus, on doit se demander si

les bénéficiaires s'en montreraient reconnaissants. Ils formulent déjà d'autres griefs paraissent prendre leur source dans cette même réforme agraire qui leur a été imposée plutôt qu'octroyée.

On sait que les troubles de la dernière gravité viennent d'éclater sur plusieurs points de l'empire.

Le "Golos" signale des scènes d'une violence extrême dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw notamment.

A Nikolaïef, une troupe exaspérée a attaqué des maisons d'israélites; des fenêtres ont été brisées.

A Kieff, ces scènes ont pris un caractère plus violent encore: un israélite a été assassiné dans la rue, sous les yeux du correspondant du "Golos," après avoir été repoussé de partout où il cherchait un refuge. La foule criait: "Assez régné les juifs! à notre tour maintenant!" Et les maisons des chrétiens qui osaient abriter les israélites étaient saccagées. Quant aux maisons de ces derniers, elles ne sont plus qu'un amas de ruines!

C'est donc la question sémitique qui vient compliquer la situation de l'empire moscovite d'une manière aussi foudroyante qu'inattendue.

L'état de choses qui précédemment s'était révélé en Roumanie, et depuis en Allemagne, se révèle maintenant en Russie. Le paysan russe, obéré par suite des lourdes charges annuelles qui pèsent sur lui, comme nous venons de l'expliquer, a recouru aux usuriers juifs, qui le tendent.

Ces faits et d'autres semblables décèlent un trouble économique profond dans l'empire du Czar, et l'on peut douter que l'autorité autocratique revendiquée avec tant d'emphase dans le manifeste récent d'Alexandre III y soit un remède suffisant.

Il ne faudrait pas induire de ce qui précède que nous regrettons l'abolition du servage en Russie. Cet acte nous paraît louable en soi et profitable pour la dignité humaine. Nous estimons que, dans un temps donné, il pourra contribuer à l'amélioration de la situation matérielle du paysan russe.

Mais, à nos yeux, le gouvernement eût fait plus sagement de procéder avec maturité. Les peuples occidentaux ont sous la tutelle de l'Eglise ont mis plusieurs siècles à se débarrasser du servage, expression adoucie de l'esclavage antique. Aussi leur affranchissement a pu s'opérer sans secousse; les races courbées sur le sol se sont peu à peu relevées, elles ont appris à exercer les droits et les devoirs civiques.

Les peuples occidentaux ont procédé avec mesure, et cependant ils étaient en possession du christianisme intégral; ils avaient pour eux toute la force civilisatrice du catholicisme.

Comment vent-on que, du jour au lendemain, la Russie, pays schismatique, livré à tiède apothéose d'un sacerdoce maxie, brise un état de choses d'institution relativement récente c'est vrai, mais néanmoins passé dans ses mœurs? Cela n'est pas possible.

C'est le pouvoir qui avait créé le

servage, c'est le pouvoir qui vient de l'abolir. Puisse l'expérience ne pas montrer trop cruellement aux Czars que l'on ne dispose pas des mœurs d'un grand peuple aussi autocratiquement qu'on pourrait le croire, et que les changements trop brusques non consacrés par le temps sont terriblement voisins des révolutions!

(Courrier de Bruxelles.)

Les reveries des incrédules

Les prétendus conclusions scientifiques que les incrédules voudraient faire enseigner dans les écoles à la place, du récit de la Genèse ont été résumées dans une suite de versets qui forment la Genèse du transformisme.

Nous reproduisons ce jargon abominable et sacrilège; il est bon de mettre au jour de telles productions, pour mieux inspirer l'horreur et le mépris des prétendus savants qui se réfugient dans ces inepties pour échapper à Dieu.

Le texte que nous citons est traduit de l'anglais et tiré d'un journal de Cincinnati. Il forme le deuxième chapitre d'un livre qui a pour titre : La Bible de l'avenir.

Genèse. — CHAPITRE II.

1. Au commencement, l'inconnaisable se mit sur le cosmos, et développa le protoplasme.

2. Et le protoplasme était inorganique et neutralisé, contenant toutes choses à l'état d'énergie virtuelle; et un esprit d'évolution se mit sur la masse fluide.

3. Et l'inconnaisable dit : Que les atomes se réunissent; et leur contact engendra la lumière, la chaleur et l'électricité.

4. Et l'absolu différencia les atomes chacun d'après son espèce; et leurs combinaisons engendrèrent les rochers, l'air et l'eau.

5. Et un esprit d'évolution sortit de l'absolu, et travailla dans le protoplasme, il produisit, par accroissement et absorption, la cellule organique.

6. Et, à l'aide de la nutrition, la cellule développa le germe primordial, et le germe développa le "protogène," et le protogène engendra l'œzoon, et l'œzoon engendra la monade, et la monade engendra l'animalcule.

7. Et l'animalcule engendra l'éphémère; alors les choses rampantes commencèrent à se multiplier sur la face de la terre.

8. Et chaque atome terrestre engendra la molécule dans le protoplasme végétal, et de là vinrent toutes les herbes de la terre.

9. Et l'animalcule développa dans l'eau les naégoires, les queues, les griffes et les écailles; et dans l'air, les ailes et les becs; et sur la terre, les organes nécessaires pour résister à l'environnement.

10. Et par l'accroissement et l'absorption vinrent le radiata et le mollusque; et le mollusque engendra les articulés, et les articulés engendrèrent les vertébrés.

11. Telle est la génération des ver-

tébrés les plus perfectionnés en cette période cosmique où l'inconnaissable développe les mammifères bipèdes;

12. Et l'homme de la terre alors qu'il était encore un singe, et le cheval alors qu'il était un hipparion, et l'hipparion alors qu'il était un orédon.

13. De l'ascidian vinrent les amphibiens, qui engendrèrent les pentadactyles; et les pentadactyles, par héritage et sélection, produisirent les hylolabes, desquelles sont sortis les simiadaques en toutes leurs tribus.

14. Et parmi les simiadaques le lemeur l'emporta sur ses congénères, et il produisit le singe platyrrhine.

15. Et le platyrrhine engendra le catarrhine, et le catarrhine engendra le singe anthropoïde, et l'anthropoïde engendra l'orang aux longues mains, et l'orang engendra le chimpanzé, et le chimpanzé devint le "qu'est-ce-que-cela?"

16. Et le "qu'est-ce-que-cela" se rendit dans la terre du Nord, et prit une femelle des gibbons aux longues mains.

17. Et dans la suite de la période cosmique naquirent d'eux et de leurs enfants les types primordiaux anthropomorphiques :

18. L'homunculus, le prognathus, le troglodyte, l'autochthone, le terragème; "telles sont les générations de l'homme primitif."

Chimie

Le cuivre (Cu)

Le cuivre est un métal rouge susceptible d'un très bel éclat; froité, il exhale une odeur particulière et désagréable.

La densité du cuivre fondu est 8,8; elle augmente par le laminage, et peut s'élever à 8,95.

Le cuivre fond vers 1100 degrés centigrades, et se vaporise lentement à une température plus élevée, en colorant les flammes en vert.

C'est un des métaux les plus ductiles et les plus malléables; après le fer, c'est le métal le plus tenace.

Le cuivre ne s'altère pas dans l'air sec; mais dans l'air humide, il se recouvre d'une couche verdâtre connue sous le nom de vert-de-gris; c'est de l'oxyde de cuivre combiné avec de l'acide carbonique. Cette couche, qui se forme également sur les alliages de cuivre et d'étain (bronze), protège le métal contre toute altération ultérieure.

La présence d'un acide (vinaigre, corps gras) susceptible de former avec l'oxyde de cuivre un sel soluble, accélère beaucoup l'oxydation; de là le danger de conserver des aliments dans des vases de cuivre; il se forme un sel vénéneux.

Le cuivre se trouve à l'état natif dans l'Amérique du Nord, spécialement sur les bords du lac Supérieur; on le trouve combiné avec l'oxygène (sous-oxyde de cuivre); ou avec l'oxygène et le carbone [carbonate de cuivre] au Pérou, au Chili, dans les monts Ourals; ou enfin avec le soufre et le fer [pyrite cuivreuse, sulfure de cuivre et de fer].

Le cuivre est peu employé seul parce qu'il est très mou; mais grâce aux propriétés de ses alliages, c'est le métal le plus important après le fer.

L. Troost.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

20 Juin 1881.—No 52

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothe

(Suite)

Louise ne pouvait pas se persuader que cette eau ne fût pas bouillante, et fut très étonnée, en y plongeant la main, après beaucoup d'hésitation, de ne pas lui trouver une température plus élevée que d'habitude.

Si l'ouvrière n'avait plus peur, ce fut le tour à Germaine d'être étonnée; la main que sa mère venait de retirer du baquet paraissait toute en flammes; l'enfant crut que sa mère brûlait vive et se mit à pousser de grands cris.

Louise voulut essayer sa main et la porta à sa poche, pour en retirer son mouchoir, ce fut alors la robe et le mouchoir qui devinrent phosphorescents, comme un mur contre lequel, la nuit, on frotte une allumette.

Enfin la frayeur s'apaisa, et la petite fille se rendit brillante à son

tour; résultat qu'elle obtint d'autant plus facilement que cette phosphorescence, résidant dans une sorte de gomme qui donne à l'eau une consistance presque sirupeuse, s'attache facilement à tous les corps qui y sont plongés.

Chacun expliquait le phénomène à sa manière et avec cet imperturbable aplomb que donne l'ignorance; entre ces versions diverses, l'ouvrière aurait eu fort à faire pour déterminer quelle était la bonne; le docteur vint à son secours en démontrant scientifiquement aux passagers de distinction réunis autour de lui, que ce prétendu vernis, comme l'appelait Timothée, n'était autre chose qu'une couche grasseuse, de plusieurs millimètres d'épaisseur, formée par d'innombrables œufs de poissons surgissant, en vertu de leur légèreté spécifique, et tellement serrés les uns contre les autres qu'ils semblaient ne former qu'une nappe huileuse.

Pour prouver la vérité de son assertion, il fit vider un des baquets sur un tamis de soie, assez fin pour retenir cette écume lumineuse, et promit, le lendemain, de faire reconnaître, à l'aide du microscope, aux plus incrédules, l'existence des œufs générateurs de la lumière verdâtre.

Le lendemain, l'expérience eut lieu en effet, mais la purée jaunâtre, échauffée pendant la nuit, avait déjà une telle odeur de poisson pourri, qu'il y eut peu d'incrédules assez

curieux pour braver l'infection au profit de la science.

Les jours suivants, la chaleur redoublant à mesure qu'on se rapprochait de la ligne en remontant, et le vent étant entièrement tombé, tous les passagers, fuyant la température insupportable des cabines, se réfugièrent sur le pont où, pour tromper leur ennui, ils n'eurent plus que le spectacle, devenu monotone, de grands étacés se montrant, de loin en loin, à la surface des flots, et le combat d'un espadon ou poisson à épée contre un cachalot, duel bruyant dont il ne virent que le commencement sans pouvoir connaître le résultat de ce duel étonnant, dans lequel on voyait tour à tour l'espadon s'élancer comme une flèche, à plusieurs mètres de hauteur, pour retomber, son épée en avant, sur le corps de son rival, et le cachalot bondissant à son tour pour écraser son audacieux ennemi sous le poids de sa masse énorme.

Rien ne faisait prévoir de spectacle plus intéressant, ni de nouveaux dangers à courir, lorsqu'à l'entrée de cette immense baie, au fond de laquelle se trouve Timor, et que ferment à demi, d'un côté la courbe gigantesque de la terre de Witt, et de l'autre, les îles de Batavia, Sumbova et Flores, une rencontre, aussi inattendue que rare dans les annales des voyages maritimes, vint exciter au plus haut point la curiosité, non

seulement des passagers, mais de tout l'équipage du *Magenta*.

Il était à peu près midi; sans être grosse, la mer était houleuse, et le navire tanguait assez fortement pour que Louise eût cru devoir, par prudence, garder sa fille auprès d'elle, sans lui permettre de courir sur le pont vacillant. Tout en travaillant, elle lui faisait réciter sa leçon de catéchisme et tâchait, par des explications à la portée de l'intelligence de l'enfant, de lui faire comprendre le sens des phrases apprises par cœur.

A quelques pas de là, M. de Lambescq, appuyé sur le bastingage, laissait errer son regard dans le ciel, bleu et sa pensée loin des lieux où il se trouvait en ce moment.

—Commandant, fit tout-à-coup Timothée, en se rapprochant, son bonnet de laine à la main, la vigie signale un débris flottant par babord.

—Peut-être un canot chaviré, fit le capitaine.

—C'est rouge, et ça ressemble à un cheval mort.

—Je crois plutôt, reprit un enseigne, que c'est un paquet d'herbes.

—Pardon, mon officier, on dirait une barrique.

—C'est un animal, et je vois ses pattes, reprit M. de Lambescq, en abaissant sa lunette; lieutenant, faites gouverner de ce côté.

L'ordre fut exécuté et le *Magenta* se dirigea droit sur la bonée vivante

qui grossissait à vue d'œil.

Toutes les lunettes étaient braquées sur ce point, qu'examinaient avec leurs yeux de lynx une vingtaine de matelots postés dans les haubans.

Bientôt il n'y eut plus de doute à avoir, on se trouvait en présence d'un de ces monstres effroyables, dont l'apparition, à la surface des flots, cause parfois un étonnement rempli d'horreur aux équipages les plus aguerries.

C'était un pulpe colossal, de l'espèce des *encornels*; son corps, mesurant cinq à six pieds de longueur, d'un rouge brique renflé vers le centre, avec leur yeux énormes, glauques, fixes, vitreux, grands comme des assiettes, plantés dans une tête terminée par huit bras de la grosseur d'un homme, d'une longueur double du corps, et armés de ventouses disposées par paires, au nombre de quarante sur chacun d'eux.

L'approche du *Magenta* n'effraya pas le redoutable animal, qui flottait à demi plongé dans l'eau, au-dessus de laquelle il élevait sa queue charnue, épanouie en un lobe épais et risqué.

En un instant tout fut en mouvement à bord, les fusils furent chargés, les harpons emmanchés, les nœuds coulés préparés.

A tout prix l'équipage voulait s'emparer de ce prodigieux colosse,

le plus grand qu'il eût jamais rencontré.

L'attaque commença par une décharge de mousqueterie; plus de vingt balles frappèrent l'encornet en plein corps, sans paraître produire aucun résultat, car il continua à se laisser bercer par les vagues et flotta bientôt au long du *Magenta*.

Malgré sa terreur, Louise, clouée par la curiosité, se tenait près du bord, tenant Germaine dans ses bras.

—Le harpon! cria le commandant. D'une main se cramponnant à la drisse, de l'autre balançant sa longue lance, Timothée planait au-dessus du monstre.

Il ramena son bras en arrière, visa deux ou trois secondes et lança le terrible javelot.

L'acier barbelé brilla comme un éclair et disparut dans le corps de l'encornet, au moment où un nœud coulant s'abaissait sur la queue, s'enroulant au-dessous de l'épanouissement.

—Hourrah! rugirent cent voix.

—Hisse! commanda M. de Lambescq.

—Hourrah! rugirent cent voix.

—Hisse! commanda M. de Lambescq.

—Hourrah! rugirent cent voix.

SOMMAIRE

Revue générale.
Symptômes d'une révolution.
Les revenus des Indes.
Chimie.
Facultés.—Les compagnons du désespoir.—(4 suite.)
Un fanatique à l'œuvre.
Deux victoires.
Rapport du Commissaire des terres de la Couronne.
Colonisation.
La procession du saint Sacrement.
La remise des débetures.
Europe.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Marchandises d'étape.—Behan Bros.
Vêtements à l'usage de la marine et de la guerre.
Caisse d'économie Notre Dame de Québec.—F. R. A. Vézina.
Parfumerie.—John E. Burke.
Une carte.—P. Whitty.
Avis.—S. Reid.
Assurance de Québec.—W. L. Fisher.
Avis.—Chs Trudelle, pte.
Ligne de Ste-Anne.—Nazaire Simard.
Bonne œuvre.—Bélard, Garneau & Co.
Behan Bros.
Au Bon Marché.—N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 20 JUIN 1881

Un fanatique à l'œuvre

La procession du très saint Sacrement se fait toujours dans Québec avec une pompe et un ordre qui en imposent même à nos compatriotes de religion différente de la nôtre. Si malheureusement il arrive quelquefois un certain manque de respect à l'égard du Dieu de l'Eucharistie, du moins nous n'avons pas souvent à enregistrer des actes d'un fanatisme aussi stupide que celui commis hier par un marchand qui ne demeure pas bien loin du rempart.

Les balises fixées par ordre de la fabrique ont été renversées et jetées au milieu de la rue jusqu'à deux fois. Cette conduite contraste tellement avec celle de ses co-religionnaires que nous devons en tenir acte et la faire connaître aux catholiques afin qu'ils soient mieux renseignés à l'avenir sur le compte de ce marchand, et qu'ils ne l'encouragent désormais qu'à bon escient.

Deux victoires éclatantes

La résignation de l'honorable M. McLellan de son poste de sénateur, ainsi que l'acceptation d'une place de juge par l'honorable M. James Macdonald, avaient nécessité deux élections, dans Colchester et dans Picton. L'occasion était belle pour les libéraux d'aller prêter main forte à leurs candidats; ils n'ont pas manqué d'organisation ni de travail. On peut dire qu'ils ont lutté avec un acharnement digne d'un meilleur sort. M. Carmichael défait à Picton, avait été le représentant de ce comté pendant les cinq années qui ont précédé le 17 septembre 1878; l'autre, M. Cummings avait été battu à plate couture aux élections de 1878 par M. McKay.

Aujourd'hui donc les forces du parti conservateur ne se trouvent nullement changées par ce résultat qui ne nous surprend pas, du reste nous croyons avoir annoncé récemment que toutes les chances de succès étaient pour les deux candidats conservateurs. Les journaux libéraux de leur côté, qui ne voient que des victoires... morales, ont annoncé à cor et à cri que M. Carmichael serait probablement élu à Picton, et qu'ils fondaient des espérances sur Colchester. Hélas! vaines prévisions! car l'honorable M. McLellan a été élu dans Colchester par une majorité de 433 voix, et M. McDougall par 228 voix sur M. Cummings.

O protection! O réaction!

RAPPORT

du Commissaire des terres de la Couronne

Ce rapport de l'honorable Commissaire des terres pour les douze mois finissant le 30 juin 1881 est fort intéressant; et renferme une jolie carte coloriée de la province de Québec. Nous laissons la parole à l'honorable Commissaire lui-même:

Terres de la Couronne.

Durant ces douze mois, il a été vendu 123,443 acres de ces terrains, au prix de \$44,489.97, sur lequel, et à compte des ventes précédentes, il a été perçu \$28,188.01. Il a été octroyé gratuitement, sur certains chemins de colonisation, 107 lots comprenant une superficie de 9,027 acres.

L'étendue des terrains de la Couronne non vendus, mais arpentés et

subdivisés en lots de ferme, était, au premier juillet 1880, de 6,325,578 acres.

Terres du Clergé.

6,325 acres de ces terres ont été vendus, dans la période susdite, au montant de \$2,780.41, et les perceptions, à compte d'icelles, ont été de \$2,877.37.

Les terres du clergé restant disponibles le 30 juin 1880, comprennent une superficie de 167,533 acres.

Biens des Jésuites.

\$18,659.42 ont été perçus dans les seigneuries et les propriétés dites des biens des Jésuites, et les frais de perception se sont élevés à \$2,442.01.

Domaine de la Couronne.

Le revenu provenant de la vente des lots de grève et en eau profonde a été de \$2,739.77; et celui du domaine de la couronne, proprement dit, de \$144.22.

Les dépenses encourues pour la perception de ces montants se sont élevées à \$384.06.

Seigneurie de Lauzon

Les rentes de cette seigneurie ont produit \$6,837.09, et la perception de ce montant a coûté \$1,013.07.

Mines d'or.

Les honoraires de licences se sont élevés à \$93.00, et les dépenses s'y rapportant à \$432.30.

Bois et Forêts.

Les perceptions transmises, à mon département, pour droits de coupes de bois, rentes foncières, bonus et primes de transfert forment un total de \$342,881.44. Les divers montants ci-dessus énumérés, plus certains honoraires et dépôts s'élevant à la somme de \$5,945.60 composent le total des recettes du département des terres de la Couronne, pour les douze mois terminés le 30 juin 1880, et donnent un total de \$409,174.90.

Pour de plus amples détails sur les transactions ci-dessus mentionnées, je me permets d'attirer l'attention de Votre Honneur sur les appendices qui accompagnent le présent rapport.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Depuis la date de mon acceptation du portefeuille des terres de la Couronne, c'est-à-dire depuis le 31 octobre 1879, j'ai dû, en sus des transactions ordinaires de mon département, donner mon attention à des questions d'une haute importance, telles que les mines, la vente des limites à bois, la révision des règlements concernant l'administration des bois sur les terres de la Couronne, les travaux du cadastre, diffusion de la renseignements propres à encourager et faciliter la colonisation des terres publiques, etc., etc.

Mines.

"L'acte général des mines de Québec de 1880," sanctionné le 24 juillet 1880, a déjà produit de bons résultats et en promet encore de plus satisfaisants pour l'avenir. Plusieurs compagnies se sont déjà formées pour exploiter nos mines et un élan général a été donné au développement de nos ressources minières.

Depuis plusieurs années, on sentait le besoin d'ouvrages techniques et de pamphlets sur ce sujet, et c'est avec satisfaction que l'on a vu cette lacune en partie comblée par M. l'abbé Laflamme, professeur à l'Université Laval, et par M. W. Chapman: "Le premier" publiant ses "Éléments de minéralogie et de géologie," et le second son pamphlet "Mines d'or de la Beauce."

Ci annexé est un rapport de l'inspecteur des mines d'or, pour la division minière de la Chaudière, lequel constate les résultats obtenus dans cette division depuis la mise en force du nouvel acte des mines.

Vente des "limites" à bois.

La vente des limites à bois qui a eu lieu le 15 octobre dernier (1880), est la plus considérable et la plus productive qui ait jamais été faite dans cette province. La superficie totale, mise à l'enchère et vendue, est de 3,243 3/4 milles carrés, et le prix de vente, y compris le bonus et la rente foncière, de \$261,182.25. Il est vrai qu'une partie de cette somme, en raison de circonstances complètement en dehors du contrôle du commissaire des terres, n'a pas encore été versée dans le trésor provincial, mais il sera pris des mesures pour que les intérêts de la province, à ce sujet, soient scrupuleusement sauvegardés.

Ces limites non encore payées étant généralement bien fournies en bois de commerce, il n'y a aucune présomption à croire qu'en les remettant à l'enchère, en temps opportun, elles ne donnent un résultat des plus satisfaisants sous le rapport financier.

Règlement concernant les bois

Des amendements ont été faits aux règlements concernant les bois sur les terres de la Couronne, la réduction de \$4.00 à \$1.00 par mille carré, du bonus exigible sur transferts de limites. Tel qu'il existait auparavant, ce bonus constituait une entrave au commerce, tout en ne donnant qu'un mince revenu au trésor.

Il y a eu aussi révision du tarif des droits de coupe, dans le but d'accroître

cette source de revenu public et de rendre en même temps l'échelle de perception plus proportionnée et plus équitable. Les changements opérés ont un achèvement vers le système suivi ailleurs en vertu duquel les droits sont prélevés sur le contenu de chaque billot (board measure) et il est très probable que la province de Québec sera bientôt en mesure d'adopter le même principe.

Travaux de cadastre.

Les travaux de cadastre exécutés, dans les différents comtés de la province, sous la direction du Commissaire des terres de la Couronne, en vertu du chap. 37, S. R. B. C. ont été poursuivis avec autant de célérité que possible, afin que l'article 2168 du C. C. B. C. une fois mis en force, la province puisse profiter de tous les bénéfices découlant de l'opération de la loi et dédommager le trésor des frais encourus pour la confection des dits travaux, en lui permettant de prélever les honoraires exigibles sur les renouvellements d'enregistrement etc., etc.

Le "guide du colon."

Afin de faciliter et d'encourager la colonisation, en fournissant tous les renseignements désirables concernant la vente et l'administration des terres publiques, j'ai fait préparer et publier une nouvelle édition du "Guide du Colon," avec une nouvelle carte de la province dressée avec le plus soin par E. E. Taché, écrivain, A. P. et I. C., assistant-commissaire des Terres de la Couronne, et dont copie est annexée au présent rapport.

Je suis heureux de constater, en terminant, qu'il y a des signes manifestes de réveil dans le commerce de bois généralement, et que les transactions de mon département augmentent chaque jour en nombre et en importance; aussi, puis-je affirmer, en toute sûreté, que le montant du revenu pour l'année fiscale 1880-81, qui sera inséré dans le prochain rapport du commissaire des terres, dépassera de beaucoup le chiffre de \$504,000.00, auquel on l'a d'abord porté.

Le tout respectueusement soumis.

E. J. FLYNN,

Com. des Terres de la Couronne.
Département des Terres de la Couronne.
Québec, mars 1881.

Colonisation

Le 31 mai dernier, Mgr A. Racine, quittait Sherbrooke, pour aller fixer le site de l'église de la nouvelle colonie canadienne établie à Charnay, dans le canton de Woburn. Le lendemain, Sa Grandeur entourée de plusieurs prêtres de son clergé, entre autres de M. l'abbé Cousineau, curé de Piopolis, de M. l'abbé Corriveau, de Notre-Dame des Bois, de M. l'abbé Brassard, de St-Romain, du P. Jérôme, trappiste, et de plusieurs laïques au nombre desquels se trouvait M. J. A. Chycoine, rédacteur du *Pionnier*, décidait d'ériger la chapelle sur une butte d'au moins cent pieds de hauteur, d'où l'œil peut commander une magnifique vue sur la vallée de la rivière Arnold, et sur le lac Mégantic.

"Le lendemain, 1er juin, lions nous dans le *Pionnier*, tout le monde était sur pied et à l'œuvre pour convertir la scierie en chapelle. Le feuillage de la forêt fit tous les frais de l'ornementation, mais l'autel et les murs n'en présentèrent pas moins un aspect propre à porter au recueillement et à la piété. A sept heures Monseigneur Racine commença la célébration de la sainte messe assisté de M. l'abbé Corriveau, curé de Notre-Dame-des-Bois.

Comme cet événement restera mémorable dans les annales de la future paroisse, nous avons cru devoir inscrire les noms de ceux qui eurent le bonheur d'y être présents: *hac olim meminisse juvabit*. Voici la liste des personnes témoins de ce qu'on peut appeler la véritable fondation d'une colonie, qui est destinée à prendre rang parmi les plus importantes de nos Cantons.

Révérends MM. J. B. A. Cousineau, de Piopolis; F. Corriveau, de Notre-Dame-des-Bois; P. Brassard, de St-Romain; Père Jérôme, de Bethléem à la Patrie; et Messieurs J. A. Chycoine, Sherbrooke; Eugène Béciguél, Nantec; Arthur Grenier, Piopolis; I. E. Myers, do; Frs Beaulé, do; Ferd. Turcotte, do; Hilaire Lemieux, do; Frs Gagné, la Patrie; Frs Poulin, Notre-Dame-des-Bois; Isaie Savoie, do; Chs Pratte, do; I. Raymond, do; P. Boulanger, do; Jean Brochu, do; A. Bolduc, do.

Avant l'offertoire Monseigneur Racine fit une courte allocution. St-Augustin, c'est le nom de la nouvelle paroisse, poura conserver dans ses archives ce sermon, prononcé pour ainsi dire sur son berceau par un prince de l'Eglise; c'est un avantage que beaucoup de paroisses lui envieront."

Il y a eu aussi révision du tarif des droits de coupe, dans le but d'accroître

La procession du Saint-Sacrement

La pluie d'hier matin a empêché la procession de sortir après la messe comme d'habitude. A la Haute-Ville et à St-Sauveur la procession a néanmoins eu lieu après les vêpres. A St-Roch, lorsqu'à une heure de l'après-midi, il y a eu réunion à la sacristie entre M. le Curé et plusieurs autres personnes pour décider si la procession sortirait ou non, le temps alors était tellement froid et incertain, que d'un commun accord il a été décidé de ne pas faire sortir la procession, et on a congédié les enfants des chers frères, des sœurs de la congrégation, choristes, etc.

A deux heures, il est vrai, la température était magnifique, mais la difficulté était de réunir tout le personnel dans le temps qui restait.

Les rues de la Haute-Ville, St-Roch et St-Sauveur par où devait passer la procession étaient partout bien décorées. On signale à la Haute-Ville les rues Hamel, des Remparts, Couillard et à St-Roch le reposoir dans la rue Arago et les rues en général.

La remise des débetures

Lors de la remise des débetures il y a deux ans à ceux qui avaient reçu autrefois des avances du gouvernement pour construire après l'incendie de 1845, plusieurs personnes n'ont pu bénéficier de cette remise parce qu'il leur était impossible de remplir les conditions de la classe dans laquelle se trouvaient. Maintenant parmi ces personnes, beaucoup ont perdu dans le dernier incendie, les maisons sur lesquelles ces débetures étaient hypothéquées, et elles sont dans une position plus mauvaise qu'auparavant, car cette hypothèque grève le terrain où était leur propriété et les empêche complètement, ou d'emprunter l'argent pour rebâtir ou même de vendre leur terrain.

Nous croyons que le gouvernement ferait un acte qui serait approuvé par tous, s'il faisait remise complète aux victimes du dernier incendie dans le faubourg St-Jean, des débetures hypothéquées sur leurs propriétés.

Sir Hector Langevin parti est d'Ottawa vendredi soir pour Cobourg, afin d'examiner les travaux que l'on fait actuellement dans le hâvre à cet endroit.

A son arrivée une adresse lui a été présentée par le maire de la ville et le lendemain à une heure, un dîner a été donné en son honneur au "Victoria Hall." Ensuite Sir Hector a visité les travaux du hâvre, l'université et les endroits les plus remarquables de cette ville, et il est revenu à Ottawa par le train de nuit.

Il paraît que M. Andrew Allan, de Montréal, a télégraphié au Maire Beaudry, qui remplit actuellement à Québec les fonctions de Conseiller législatif, qu'on craint des troubles sérieux parmi les ouvriers de bord M. Beaudry, dont la santé est chancelante, n'a point pu se rendre à Montréal, mais il a donné des ordres au corps de police de cette ville, de façon que toute bagarre pourra être facilement prévenue.

La pose de la première pierre de l'usine à sucre de Farnham aura lieu demain, le 21. On croit que l'honorable M. Chapleau prendra part à la cérémonie.

Une dépêche de Londres annonce que sir John A. Macdonald croit pouvoir revenir au Canada par le *Parisian*, de la ligne Allan, qui partira de Liverpool le 21 juillet prochain. Sir John se propose de séjourner à la Rivière-du-Loup jusqu'à la fin du mois d'août; de là il se rendra à Ottawa pour reprendre ses fonctions de premier ministre.

On télégraphie de Joliette que le 17 le feu a détruit l'église de Saint-Côme. Depuis quelque temps les bois environnants étaient en flammes, et les dégâts causés par le feu dans cette paroisse et les paroisses environnantes sont considérables.

Les citoyens des Trois-Rivières, de Berthier, de Sorel et de Nicolet ont résolu de chômer la fête nationale le 22 juin, par une excursion aux îles de Sorel.

Le programme comporte musique, chants nationaux et discours. Cette idée de célébration en commun se répand de plus en plus. Elle est en faveur aux Etats-Unis, parmi nos compatriotes émigrés.

Les villes de la région du lac Saint-Pierre, qui forme la patrie centenaire de la province, ont en, naturellement, la pensée de former cette année une espèce d'association commune dans ce but.

Docteur en Médecine

L'Université Laval vient de conférer à M. Philéas DeBlois, étudiant en médecine, le plus haut degré que l'on puisse atteindre dans cette faculté, celui de Docteur en médecine. M. DeBlois est un de ceux qui méritent le

plus d'éloges parmi ceux qui ont fait leur cours à l'Université. Pendant ses quatre ans de cléricature, il a mérité par son travail et ses talents l'estime de ses professeurs qui se faisaient souvent un plaisir de le demander afin de les assister dans les différentes opérations qu'ils avaient à faire. M. DeBlois possède toutes les qualités requises pour se faire un brillant avenir. Il n'y a nul doute que les habitants de la paroisse de St-Henri seront heureux d'apprendre que ce jeune médecin doit aller s'établir parmi eux et qu'ils lui feront l'accueil qu'il mérite.

UN AMI

EUROPE

FRANCE. Paris, 19 juin 1881.—Au passage des troupes revenant de la Tunisie, les membres d'un club italien à Marseille ont causé quelques désordres. Le Consul italien a exprimé ses regrets, et le club a été fermé.

ANGLETERRE. Londres, 19 juin.—La cour d'appel a confirmé la condamnation déjà prononcée contre M. Most, éditeur du journal de *Freiheit*.

Une explosion s'est produite sur le navire anglais *Monarch*, dans le port de la Goulette (Tunisie); un officier a été tué, et plusieurs marins ont été blessés.

Il paraît que les Parnellistes vont cesser de s'opposer au vote du bill agraire.

Une lettre pastorale de Mgr MacCabe recommande à ses diocésains le respect de la loi et le maintien de l'ordre.

Philosophie

Témoignage écrit: qualités de l'historien

Lorsque l'authenticité des sources historiques a été reconnue, il importe de s'assurer si les qualités de l'historien le rendent digne de foi, c'est-à-dire:

- 1° S'il a pu connaître les faits;
- 2° S'il a été à portée de les juger;
- 3° S'il est véridique.

Les récits d'un historien méritent peu de créance lorsqu'il n'est pas contemporain des faits qu'il raconte, que ces faits se sont passés à une époque éloignée de lui, qu'on ne voit pas bien par quel moyen la connaissance a pu en arriver jusqu'à lui; lorsque enfin il paraît n'être, dans tous ses écrits, que l'écho de traditions populaires, vagues, merveilleuses comme la poésie.

C'est à cette cause, en grande partie, qu'est due l'incertitude qui environne les annales des premiers siècles de Rome, et en général l'origine des empires.

Que si, au contraire, l'historien a vu les faits qu'il raconte, surtout s'il y a pris part, s'il a été à la fois acteur et témoin, son témoignage est du plus haut prix.

Ce témoignage acquiert encore plus de valeur, quand l'expérience de l'historien a été secondée par le génie, ou par cette sagacité heureuse qui découvre les causes dans les effets, qui ne laisse rien échapper, et qui sait comprendre et expliquer tout ce qu'elle voit.

Quels monuments inestimables que l'histoire de la *Guerre du Péloponèse* par Thucydide, celle de la *Retraite des Dix mille* par Xénophon, les *Commentaires* de César, les *Mémoires* de Sully, du cardinal de Retz, du duc de Saint-Simon!

Mais c'est en vain que l'historien posséderait la sagacité la plus pénétrante, s'il n'était pas véridique. La vérité, il faut le dire, est souvent altérée en lui par les mêmes causes qui contribuent à l'initier au secret des événements.

Lorsqu'il raconte des faits qui lui sont personnels, qu'il ait été l'auteur ou la victime, il est porté à s'attribuer le plus beau rôle, à présenter les choses sous l'aspect qui lui est le plus favorable, et à déprécier, comme Saint-Simon le fait souvent, ses rivaux et ses adversaires. Il est donc très important de faire la part du caractère des historiens, de la position qu'ils ont occupée, de leurs préjugés, de leurs intérêts et de leurs passions.

Il faut contrôler leur témoignage par celui des écrivains contemporains, de même que, dans les tribunaux, les juges mettent les témoins en présence, et contrôlent leurs dépositions les uns par les autres.

Un fait est-il contesté? c'est un motif pour ne pas l'admettre à la légère, sinon pour l'écarter entièrement.

Quand, au contraire, les circonstances d'un récit n'éprouvent pas de contradiction, même de la part de ceux dont il blesse les intérêts et les affections, cet assentiment tacite est la plus forte garantie en faveur de l'impartialité du narrateur.

CHARLES JOURDAIN,

membre de l'Institut de France.

Petites nouvelles

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Caisse d'Economie de N. D. de Québec.

ARRIVÉS D'EUROPE.—M. l'abbé de Gaspé et M. F. X. Garneau, de la maison P. Garneau et frère, sont arrivés d'Europe par le "Parisian", samedi soir.

SEIGNEURIE.—M. le shérif Taschereau vient de faire l'acquisition de la seigneurie de St-Joseph de Beauce, sud-ouest, pour la somme de \$12,000.

CALENDRIER.—Québec, le lundi, 20 juin 1881, 24e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le samedi 18 juin, à 4 heures 34 minutes du soir.

Le jour dure 15 heures 49 minutes, et la nuit 8 heures 11 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 7 minutes, passe au méridien à midi 1 minute, et se couche à 7 heures et 56 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 66 degrés et 6 dixièmes. La Lune s'est levée à minuit 07 mi-

nutes, passe au méridien à 7 heures 09 minutes, et se couche à 2 heures 03 minutes du soir.

MARIAGES.—Ce matin trois mariages ont été bénis à la chapelle des sœurs de la charité. C'est la première fois, croyons-nous, que des mariages ont lieu dans cette chapelle depuis qu'elle existe. Un de ces trois mariages a été contracté entre M. A. Piché, avocat, et Mlle Riverin, tous deux de Québec.

SOCIÉTÉ STE CÉCILE DE QUÉBEC.—Il y aura une pratique pour la dite société, lundi soir, 20 courant, à 8 heures, dans sa salle de répétitions, coin des rues St-François et Dorchester.

Les dames et messieurs sont priés d'y assister.

Par ordre, F. X. FOURNIER, Secrétaire.

LA TEMPÉRATURE.—Le temps se tient au froid et le ciel est couvert, mais ni l'un ni l'autre ne nous donnent ce que tout le monde désire dans le moment, c'est-à-dire un peu de pluie. Il a plu, il est vrai, pendant une demi-heure, hier matin, mais pas suffisamment pour faire du bien aux moissons. Les nouvelles que nous recevons de toutes les campagnes environnantes nous annoncent une année de disette extraordinaire, causée par la sécheresse.

L'ÉTÉ.—Nous voici au solstice d'été, c'est-à-dire au temps de la plus grande hauteur du Soleil sur l'horizon (66 degrés et 6 dixièmes pour Québec); c'est aussi le moment des jours les plus longs et des nuits les plus courtes; enfin, c'est le commencement de l'été astronomique.

POUR LE SAGUENAY.—Le St-Laurent, capitaine Barras, quittera le quai St-André demain matin à 8 heures, pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui, 20 juin, est le 44^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la Reine Victoria, Reine d'Angleterre et impératrice des Indes.

L'ASSOCIATION.—Le candidat libéral pour la représentation de ce comté sera le Dr Forest de l'Association.

LA QUARANTAINE.—Ces jours derniers, il est arrivé sur le steamer "Mississipi" 139 bêtes à cornes, qui ont été transportées à la Quarantaine. Ce sont de beaux animaux, d'excellente race et qui appartiennent à MM. Godjell et Simpson.

Il y a en ce moment 300 animaux à la Quarantaine.

A STE-ANNE DE BEAUPRÉ.—Les travaux à la sacristie et au couvent de Ste-Anne de Beauré viennent d'être terminés. Le coût de ces ouvrages s'élève à la somme de \$16,000.

LE STEAMER DE LA MALLE.—Le "Parisian" parti de Liverpool le 9 courant est arrivé dans notre port samedi soir à 9.30 h. avec 118 passagers de cabine, 30 de seconde, et 668 d'entrepont.

LES MAISONS DE BOIS ET LA LOI.—Samedi devant la cour du Recorder, sept personnes du faubourg St-Jean étaient poursuivies pour contravention à la loi qui défend la construction des maisons en bois; leur avocat a demandé à la cour de prendre en considération le malheur qui les avait frappées et leur permettre de construire en bois, mais la cour a décidé que cette permission ne pouvait pas être accordée, et que si d'ici au 4 de Juillet prochain ces maisons n'étaient pas entourées en briques, elles seraient démolies par l'autorité. Un autre propriétaire dans la rue St-Joseph, St-Roch, poursuivi pour semblable fait, demande par l'entremise de son avocat, M. Rheaume, la permission d'entourer sa maison en tôle. La cour n'a pas voulu accorder cette permission, le seul compromis possible est de l'entourer en brique. Une autre personne est aussi poursuivie, accusée de couvrir sa maison en bardeau. La cour ordonne d'enlever le bardeau et de le remplacer par de la tôle, du fer blanc ou toute autre matière incombustible.

MALHEUREUX.—On nous apprend que, ce matin, plusieurs ouvriers de la campagne, venus pour travailler à la reconstruction des maisons incendiées pour des gages variant de \$1.50 à \$1.75 en ont été empêchés par des ouvriers de Québec qui les ont chassés avec des pierres. Des manœuvres payés de 90 cents à \$1.00 ont subi le même sort. Nos ouvriers de Québec prétendent que ces personnes travaillent à tort bas prix. Nous ne pouvons que blâmer l'action de nos ouvriers qui par leur action inconsidérée vont se faire un tort considérable.

Pourquoi vouloir profiter du moment que les ouvriers sont en demande pour de \$2.50 à \$3.00 par jour? En demandant un prix trop élevé ils n'auront rien du tout et empêcheront en quelque sorte la reconstruction du quartier incendié.

Mais ils ne gagneront pas leur point car la police va accorder protection aux ouvriers qui veulent travailler.

ENCORE UNE CONSTRUCTION EN BOIS.—Nous approuvons la conduite de la corporation lorsqu'elle empêche la construction des maisons en bois, mais nous voulons qu'elle en fasse une règle générale. Des ouvriers travaillent dans le moment à un hangar en bois que l'on construit sur le terrain des Jésuites, au centre de la ville; nous demandons que la corporation fasse là son devoir comme ailleurs.

PATRONAGE DISTINGUÉ.—Le concert qui doit être donné par les Artistes et Amateurs de Québec, au bénéfice de l'incendie, sera sous le patronage de Son Excellence, le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général, des Archevêques de Québec, et de la Société St-Jean-Baptiste. Les trois corps de Musique de la ville se réuniront en un seul pour cette occasion.

NOUVELLES DE FRASERVILLE.—On écrit de Fraserville ce qui suit: Le jour de la Fête-Dieu, Sa Grandeur Mgr l'archevêque, a administré le sacrement de la confirmation à 76 enfants.

Le corps de Labonté, noyé dernièrement dans la chute, a été retrouvé. Il était dépourvu de ses vêtements et affreusement mutilé.

La sécheresse est très alarmante ici, depuis trois semaines nous n'avons pas eu de pluie.

NOMINATION.—M. A. Gregory, du Grand-Tronc, vient d'être nommé assis-

tant surintendant de cette compagnie pour la division entre Lévis et Portland, Maine. M. Higginbottom remplacera M. Gregory comme agent à Lévis.

Mieux.—M. Lapierre qui a souffert beaucoup de blessures au dernier grand feu, va mieux maintenant.

ARRIVÉS AUX HOTELS.—Au Mountain Hill House, Québec, 18 juin 1881.—MM. C. A. Panet, St-Raymond; John Forgas, Bathurst, N. B.; A. E. Furgeson, do do; C. Smith, do do; E. Charstres et Lady, Sherbrooke; J. S. Dampleton; E. Casgrain, Riv. Ouelle; H. N. Boire, Joliette; F. Dugas, do; C. O. Donnet, Ottawa; Thomas Chouinard, Pointe aux Pères; John Moody, Terrebonne; Matthew Moody, do; Henry Moody, do; McClaure, do; Dubois, do.

UNE VISITE.—Nous avons visité l'établissement de librairie et de reliure de MM. Martineau & Gauvin et nous avons été agréablement surpris d'y voir un assortiment très considérable de papeterie de toute sorte, matériel de bureau etc. MM. Martineau & Gauvin tiennent en outre un assortiment complet de papiers peints pour maisons, musique et de romances.

Ils se chargent d'encadrement de tous genres, d'agence de journaux etc. A l'atelier de reliure ou exécute toute sorte d'ouvrage du genre etc. et aussi fabrication de livres blancs, cahiers, etc. [Voir l'annonce].

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN, n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!
Etiez-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 15 janvier 1881—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. E

CAISSE D'ECONOMIE

VOTRE DAME DE QUEBEC.

Québec, 30 avril 1881.
LA BANQUE paiera, à son bureau, le 1er et le 15 JUILLET prochain, un dividende de 4 1/2 % sur le montant du capital versé, pour les six mois expirant le 31 MAI courant.
L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans les bâtiments de la Banque, haute-ville, le 3ème LUNDI DE JUIN prochain, à 7 HEURES P. M.
Pan ordre, F. R. A. VEZINA, Secr.-Trés. Québec, 20 juin 1881—1c. 252

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 23 du courant.
Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compenserait pas la dépense et le surcroît de travail que nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.
Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 7 1/2 par cent, par année, sur le montant investi.
Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.
Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel un moyen de plus de 40%, a été payé.

HOLT & DEAN, Agents, Québec.
EDWARD LERUEY, Gérant.
London, 2 avril 1881.
Québec, 11 avril 1881—2 nov 80 1an 51p 5 D

MARCHANDISES D'ETAPPE

BON MARCHÉ!
Coton Jaune et Blanc à Bon Marché.
Coton à Draps Jaune et Blanc à Bon Marché.
Toile à Nappe Jaune et Blanc à Bon Marché.
Serviettes Jaunes et Blancs à Bon Marché.
Toilette Jaune et Blanc à Bon Marché.

Ettoiles à Robes Unies et de Fantaisie à Bon Marché.
Satins Unies et de Fantaisie à Bon Marché.
Indiennes Unies et de Fantaisie à Bon Marché.
Flanelles Unies et de Fantaisie à Bon Marché.
Coton à Chemises Unies et de Fantaisie à Bon Marché.

Tweeds, Serges, Meltons à Bon Marché.
Draps, Casimir à Bon Marché.
Tapis, Rugs et Tapis de Coton à Bon Marché.
Prelats et Nattes à Bon Marché.
Toile Cirée pour Table à Bon Marché.

A BON MARCHÉ
Gravates, Gants, Chemises, Coils, Bretelles, Parapluies, etc., etc.

A BON MARCHÉ
Jupons et Corsets, Bonneterie, vêtements de dessous, Dentelles, Rubans, etc., etc.

Nous avons en mains le fonds le plus considérable de marchandises d'étapes de la ville, et nous sommes connus pour garder les meilleurs fabricants dans les toiles, les cotons et les tissus en laine.

Comme nous vendons pour argent comptant seulement, nous offrons nos marchandises à des prix qui rendent la lutte impossible à ceux qui vendent à crédit. A tous ceux qui ont souffert du dernier feu, nous leur venons à des prix spécialement bas. En fait nous nous contenterons du prix coûtant.

Behan Bros.

Québec, 20 juin 1881.—15 mai 79c 76.

MARTINEAU & GAUVIN

Libraires et relieurs,

REMERCIENT leurs pratiques et le public en général pour le bienveillant encouragement qui leur a été accordé jusqu'à ce jour. Il leur a été permis de recevoir un lot considérable de marchandises à très bas prix. L'assortiment étant au grand complet, ils invitent le public à venir visiter leur établissement renfermant entre autres : Un grand choix de livres de prières de toute reliure—Statuettes de toutes grandeurs—Images et chromos, représentant des sujets religieux, historiques et des paysages—Chapelets en nacre, grenat, coco, ambre, perles, bois de coco et autres; ainsi que coques pour chapelets, croix, crucifix de toutes sortes, etc., etc.—Albums, portefeuilles—Littérature par les meilleurs auteurs—Papier de toutes grandeurs et de tous prix. Matériel de bureau, 11 que plumes, portefeuilles, ouverts, règles, rouleaux, etc., etc.—Grand assortiment de tapisserie (patrons vendus à très bas prix)—Musique en feuille—Venant d'être reçu un grand assortiment de morceaux de musique et romances variant de 5 cts, 10 cts jusqu'à \$2.00.

Encaissement fait en tous genres moulure dorée et autres, au pied ou en longueur, à très bon marché.

Encore française, N. ANTOINE & FILS, Paris, (une spécialité) agence de journaux, etc., etc. A l'atelier de reliure, sera exécutée toutes espèces d'ouvrages du genre, tels que reliure de luxe pour livres de bibliothèques, cahiers de musique—Scrap Books, livres de prières et autres—Cartes montées sur toiles et vernies (une spécialité)—L'éclairage fait en tous genres.—Fabrication de livres blancs, livres de comptes, cahiers, Index, memorandum, etc., etc. Toute commande qu'on voudra bien nous confier sera exécutée avec exactitude et expédiée promptement.

Nos. 48 & 50, RUE ST-JOSEPH, et 63, RUE GRANT, SAINT-ROCH, QUEBEC, Québec, 24 juin 1881—1an. 226

Bazar de Chicoutimi

Sous le patronage de SA GRANDEUR MONSIEUR D. RACINE évêque de Chicoutimi.

Le public est respectueusement informé que le 10 de JUILLET prochain et les jours suivants il se tiendra à Chicoutimi un bazar, pour aider à la construction d'un logement pour messieurs le curé et les vicaires de Chicoutimi. Les personnes charitables qui désirent encourager cette bonne œuvre pourront adresser leurs offrandes au Révé. Amb. Fafard, curé d'office, ou aux dames directrices de Chicoutimi, dont les noms suivent : Mesdames veuve John GRAY, présidente; Ernest CROIX, secr.-trés; Michel CARON, Ovide BOSSÉ, Eugène LEMIEUX, Honoré MATHIEU, David TESSIER.

Madame Veuve Thomas ROSENGE présidera à la table des rafraichissements. AMB. FAFARD, ptre, curé d'office Québec, 3 juin 1881. 235

Parfumerie.

PEIGNES, BROSSES, Etc., Etc.

VENANT d'être reçu par les 40000 Scand. naviens et Circassiens, un magnifique choix de parfumeries anglaises et françaises; peignes de toutes sortes, en Ecaïlle de tortue, Ivoire, Celluloïde, Gutta percha, etc., etc., brosses à cheveux, à dents, à ongles et pour la barbe; et une grande variété de savons de toilette et pour la barbe.

—Aussi—

Un assortiment frais de médailles et produits chimiques des meilleurs fabricants anglais.

John E. Burke,
DISPENSARE DE QUEBEC,
2, RUE FABRIQUE.
Québec, 18 juin 1881—1s. 250

aux Incendiés

LES ARTISTES ET AMATEURS DE QUEBEC.

Grand Concert Vocal et Instrumental DE LA

Saint-Jean-Baptiste

24 JUIN 1881,

AU PAVILLON DES PATINEURS.

Admission générale 25 cts.

Le programme paraîtra ces jours-ci. Québec, 17 juin 1881. 249

A. N. Montpetit.

AGENT PARLEMENTAIRE D'AFFAIRES,

No 6, Côte Lamontagne, Sous-basement du "CHIEN D'OR."

Québec, 23 avril 1881. 190

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquier, 17, Rue Wall, New-York. Québec, 5 mars 1879.—1an 710

Bois de Construction

Prix Réduits.

BOIS de construction de toute sorte sera vendu par le soussigné à prix réduits aux victimes du dernier incendie qui désirent rebâtir.

J. H. CLINT, 182, rue St-Paul, Québec, 15 juin 1881—Gr. 245

ux amateurs de bons cigares.

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS.

10000 Partagas Las Tres Hermanas. 5000 do Flor de Tabacco. 5000 Opéra Reina (Via à la Lima). Cigares supérieurs manufacturés à la Havane, rue de l'Industrie, No 146, par Messieurs Partagas & Cie.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Eleonor de Las Andes Conchas. Pinas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg. GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 15 juin 1881. 212

Docteur asgrain,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A transporté ses salles d'opérations à la

HAUTE-VILLE,

17, RUE SAINT-JEAN.

porte voisine de la BANQUE d'EPARGNES Québec, 2 mai —3m.1881 199

J. B. Bourgeois,

Architecte,

N. 98, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Québec, 13 juin 1881 - 6c. 241

Ligne de Ste-Anne.



Aux pèlerins

Le magnifique vapeur Les Laurentides quittera le quai Champlain tous les dimanches, à partir du dernier dimanche de juin à CINQ HEURES ET DEMI du matin pour la commune d'été des pèlerins qui désirent se rendre à la bonne Ste-Anne. Ce magnifique vapeur fera un voyage tous les jours, du trois juillet jusqu'à nouvel avis.

Cette ligne est sous le patronage des RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne et sous le contrôle de Nazaire Simard, Ec., propriétaire du quai. MM. les curés ou autres personnes qui désirent organiser des pèlerinages trouveront tout le confort possible à bord de ce bateau qui est neuf et très sûr pour les pèlerinages organisés. S'adresser à NAZAIRE SIMARD, de Ste-Anne, ou au soussigné à bord du vapeur. Capt. ELZ. FORTIER. Ste-Anne de Beaupré, 15 juin 1881. Québec, 15 juin 1881—9c. 244

ASSURANCE DE QUEBEC

Contre le Feu.

Québec, 17 juin 1881.

AVIS est par le présent donné par la Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu qu'un

Versement de cinq piastres par part sur le capital de cette compagnie devra être payé par les propriétaires de telles parts, au bureau dans la ville de Québec, le

LUNDI, 1er Jour d'Août prochain.

et qu'un second versement d'une même somme de cinq piastres devra être payé le

Lundi, 5ème Jour de Sept. prochain.

tel qu'il a été décidé à une réunion du bureau des directeurs, tenue à Québec, le 15 de juin courant.

Par ordre du bureau,

W. L. FISHER, Secrétaire.

Québec, 17 juin 1881. 247

CHAPEAUX

PAILLE ET DE FEUTRE LÉGERS

A Bon Marché

Grande Variété

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 17 juin 1881 1062

THEO. DUSSAULT,

Ta fleur,

RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC,

2ème porte de la rue St-Joseph.

COUPE PERFECTIONNÉE aux ETATS-UNIS

Confection des habillements garantie et sous le plus court délai.

Prix modérés.

Québec, 14 mai 1881—3m. 218

Comité de Secours aux Incendiés.

CE COMITÉ a ouvert un bureau temporaire dans les bêtises du Courrier du Canada, rue Buade, où le secrétaire se tiendra tous les jours de midi à une heure.

TE. CHASE CASGRAIN, Sec. Comité de Secours. Québec, 14 juin 1881. 243

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL \$85,000,000

Président: L'Hon. E. DUCLEUC, Sénateur, (Paris)

Vice-Président: L'Hon. J. A. CHAPLEAU.

Administrateurs pour la Division de Québec:

Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIRIAUDAU, ELISÉE BEAUDRY, Ecuyer, M. P. P.

Commissaire-Censeur: FRANÇOIS VEZINA, Ecuyer.

Directeur pour la même Division: RUSSE BEAUDRY, Ecuyer, M. P. P.

Chef de Bureau: L. N. CARRIER, Ecuyer.

Banque de la Société: LA BANQUE NATIONALE.

Bureau à Québec: EDIFICE DE LA BANQUE UNION 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Beaudet & Chénier.

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de 250 \$ à 10,000 \$, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement.

Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission.

Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec.

L. N. CARRIER. Québec, 16 février 1881—6m. 127

Une carte.

Le soussigné saisit la présente occasion pour transmettre ses sincères remerciements pour l'encouragement qu'il a reçu de ses amis en général, et d'institutions bien connues comme l'Université Laval, le Séminaire de Québec, le Collège Marin, le Couvent des Ursulines, des Sœurs de la Charité, l'Eglise St-Patrick et les Banques de Québec, Montréal, Amérique, Britannique du Nord, Nationale, Union, et des Marchands, auxquels il se hâte d'avoir donné complète satisfaction.

Tout en leur gardant reconnaissance pour leur encouragement d'ns le passé, il sollicite respectueusement de nouvelles commandes pour l'avenir, et désire de plus annoncer qu'il est prêt à accepter et exécuter tous contrats ou travaux dans sa ligne, avec élégance, bon marché et promptitude.

Il fait une spécialité de toutes sortes de travaux pour les cimetières, portes de banques à l'épreuve du feu et des volours, contrevents et tous travaux en fer quelconques; le dernier incendie de Québec a été une terrible expérience, et à cette occasion il désire attirer l'attention et la prévoyance du public et de tous ceux que la chose peut intéresser.

P. WHITTY, machiniste, No 23, rue St-Jacques, Québec, 18 juin 1881—15f. 251

AVIS

AUX VICTIMES DU DERNIER INCENDIE DU FAUBOURG SAINT-JEAN.

S. READ,

44, Côte Lamontagne

DONNERA

10 Pour Cent d'Escompte

sur ses marchandises à toutes les victimes du dernier incendie dans le faubourg St-Jean.

Québec, 17 juin 1881—15f. 246

Rateau Ithaca

DE COSSITT

Avec levier d'écrasement par le cheval, breveté

Pas de chaînes ni pédales,

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

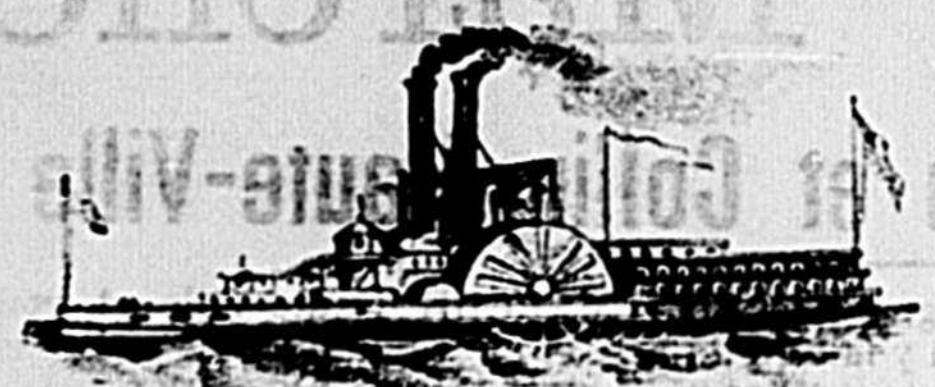
Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.

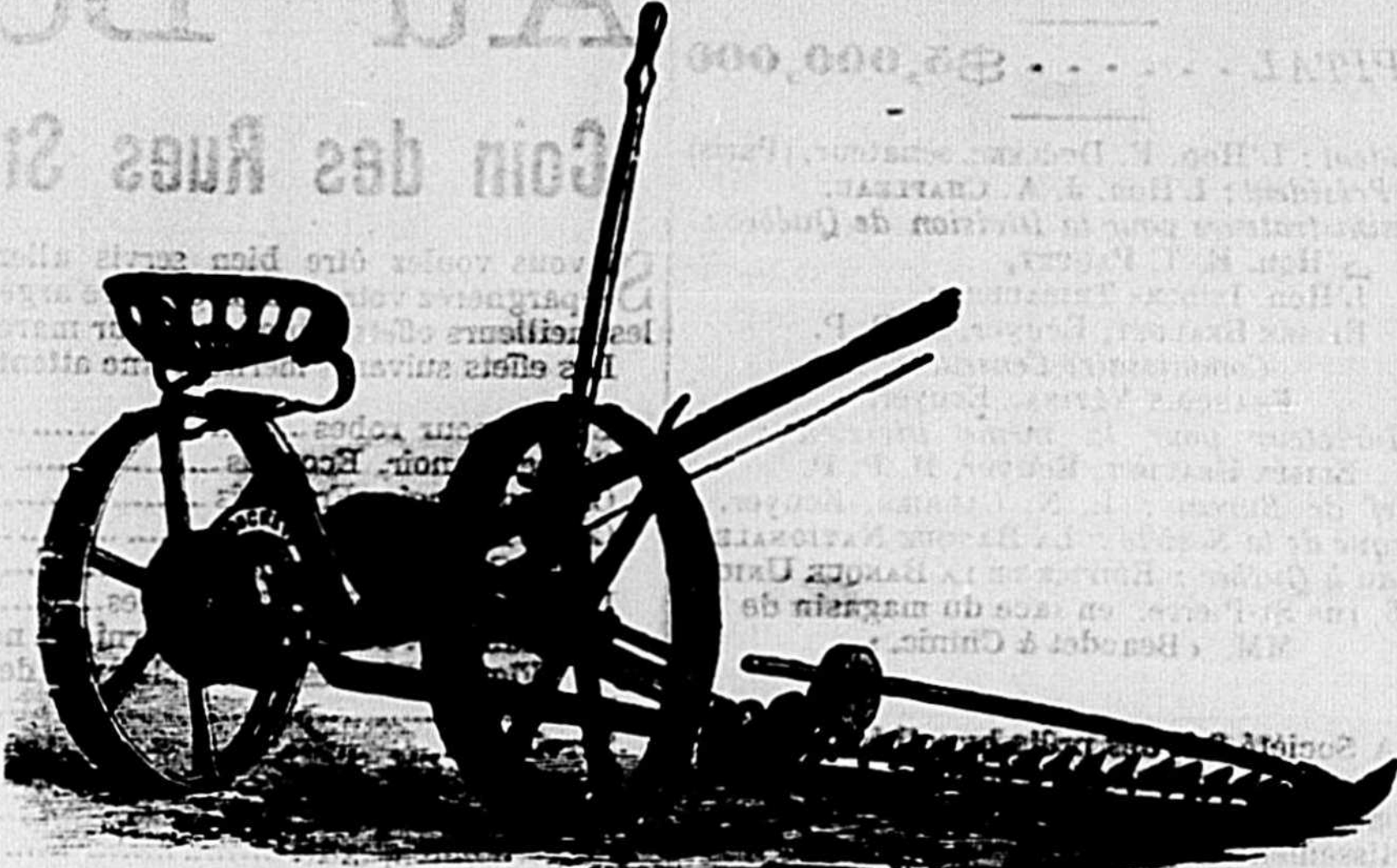
Le plus simple, le meilleur et le plus léger, ayant 24 dents en acier trempées à l'huile. Plus de 20,000 sont en usage dans la Puissance.



Traverse du Grand-Tronc.

Et après le 7 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC.

STATION DE LEVIS.	A. M.
7.15 Express pour Halifax.	A. M.
8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup.	7.40 Malle de l'Ouest
P. M.	P. M.
5.00 Train du marché pour la Rivière du Loup.	3.25 Malle venant de la Rivière du Loup.
7.00 Malle pour l'Ouest.	6.25 Train mixte pour Richmond.
Les Samedi seulement. — 1.30 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.	7.50 Express de Halifax.
Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.	Québec, 11 mai 1881.



CHS. T. COTE & Cie

FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André, QUÉBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Péninsule que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- Charrues à perche forgées et ornées d'acier pour deux chevaux.
- Charrues à perche forgées et ornées d'acier pour un cheval.
- Charrues à perche réversibles pour côtes, pour un ou deux chevaux.
- Charrues à perche "Amle" du cultivateur ou charrues à trois sillons.
- Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates.
- Arrache-patates de la fabrique "Almonte Works."
- Herses circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure.
- Herses en fer en trois et quatre parties.
- Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herses et semoirs.
- Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarruciers de jardin avec les accessoires.
- Semoirs avec Herses, Rouleaux, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vossot.
- Fanèuses. La célèbre "Toronto ou Whiteleys", aussi la "Frost & Wood", nouveau modèle "Buckeye".
- Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys", aussi de "Frost & Wood", moissonneuses de "Smith Falls".
- Fanèuses pour un cheval.
- Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, du Gray & Pils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 600 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à seie ronde et de travers mue par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et gratoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentés de Whiteleore, mûs à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.
- Barattes de "Blanchard" améliorées. Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre.
- Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac.
- Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs : toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boîte 131.

N. B. — Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



No. 287, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, conchier, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 11 septembre 1880.

AVIS AUX MM. DU CLERGE, ETC

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,

ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIER — 85, RUE D'ANGILLON.

SPECIALITE de plans et surveillance de la construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Prix et conditions faciles.

Québec, 12 juillet 1880 — 1 an

1150

AVIS.

NOUS tenons à informer le public que nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que :

Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Éperges en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

A ceux qui nous feront l'honneur d'une visite, nous serons heureux de faire constater les réductions énormes que nous avons faites sur une foule d'articles que nous avons décidé de vendre sans délai, tels que :

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.



CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE

LUNDI, 16 MAI 1881.

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS.
Départ de Hochelaga pour Québec	8.30 p. m.	A. M.	P. M.
Arrivée à Québec	4.30 a. m.	1.00 p. m.	5.15
Départ de Québec pour Hochelaga	7.00 p. m.	A. M.	9.45
Arrivée à Hochelaga	6.45 a. m.	1.40	9.28
Départ de Hochelaga pour Québec	6.00 p. m.	P. M.	P. M.
Arrivée à Québec	8.00 a. m.	9.25	10.00
Départ de Québec pour Hochelaga	3.30 p. m.	10.10	P. M.
Arrivée à Hochelaga	8.00 a. m.	4.40	6.30
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	P. M.	8.30	P. M.
Arrivée à St-Jérôme	7.15		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	A. M.	6.45	
Arrivée à Hochelaga	9.00		
Départ de Hochelaga pour Joliette	P. M.	5.00	
Arrivée à Joliette	7.25		
Départ de Joliette pour Hochelaga	A. M.	5.40	
Arrivée à Hochelaga	8.15		

[Trains Locaux entre Aylmer.] Les trains quittent la Gare du Mile-End, dix minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Dorois élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau général, 13, Places d'Armes

BUREAUX DES BILLETS :

13, Place d'Armes, {MONTREAL.

207, Rue St. Jacques, {L. A. RENECAL.

Vis à vis l'Hotel St. Louis, Québec.

Surintendant Général.

Québec, 15 mai 1881.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1881 — Arrangements d'été — 1881

Le et après LUNDI, 6 JUIN courant, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St. Jean..... 7.30 A. M. 7.15 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 11.00 A. M. 10.45 A. M.

Train de Fret..... 7.30 P. M. 7.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean..... 8.50 P. M. 8.35 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 6.25 P. M. 6.10 P. M.

Train de Fret..... 5.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

LUNDI, le 6 juin, le nom de la station St-Octave sera changé en celui de Petit Métis, et celui de la station du Pavillon de Métis à St-Octave.

Bureau du C. de F. Moncton. N. B. 31 mai 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 4 juin 1881.

1105

Graine de semence.

Blé, Avoine, Orge, Pois, Graine de mil, Graine de trèfle

J. B. RENAUD & CIE,

72 à 82, Rue St-Paul.

Québec, 14 mai 1881.

111

HELLO!

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relayer et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits.

Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881 — 3m.

179

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN.

Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à ce bazar aux Dames directrices dont les noms suivent :

Mesdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philias Jocas, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michael Nolan, Ferdinand Villeneuve, et Demoiselles Ursula Cantin, Eléonore Labrie et Mary Jane Pelletier. Toutes de St-Romuald.

ANT. GAUVREAU, pire, curé.

St-Romuald, 9 mai 1881.

Québec, 11 mai 1881.

299

IMPORTATIONS !

1881 — PRINTEMPS — 1881.

Qu bec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :

PREMIER ÉTAGE

(Entrée rue Sous-le-Fort.)

Etoffes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc.

Plumes d'Aultruche.

blanches, noires et de couleurs.

Fleurs, Rubans, Dentelles, etc.

Lingerie pour Dames et Enfants.

Parasols, Entoutcaes, etc.

DEUXIEME ÉTAGE :

Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs.

Serges, Tweeds Canadiens.

Anglais et Écossais.

Chapeaux de Soie de Paris et de Londres.

Chapeaux de Feutre de Christy etc.

Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants.

Costs, Cravates, Chemises, de toutes sorte.

Casimires, etc.

Trois tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

TROISIEME ÉTAGE :

Indiennes, Coutils, Cotons jaunes et blancs.

Har rock, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller.

Coton à drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc.

QUATRIEME ÉTAGE

(Entrée sur la Côte de la Montagne.)

Tapis Bruxelles, Tapissierie, Écossais, Kidder.

minister Napier, Jute, et etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prélats.

Écossais, Anglais, Américains et Canadiens.

CINQUIEME ÉTAGE :

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Ropp Damas, soie et laine.

Crêtonnes, Corniches, Poles et Mains de Cuivre, Cordes et Glands de toutes nuances, etc., etc., etc.

SIXIEME ÉTAGE :

Matelaz, Glaces de Miroirs, Papiers Points, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les

Messieurs du Clergé

ET LES

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

Merinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornaments d'Églises, Franges, Galons d'Or, lin et d'Or, Galon d'argent mailin, Soie noire, Toile fine, (brin rond) etc., etc., etc.

Chasubles, Croix d'ornement, Damas, Soie, etc., etc.

Glands d'or et d'argent, Étoiles

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des brisants et des Tapis.

La maison est en ce moment en pourparlers avec un entrepreneur au sujet de la construction d'un ascenseur à vapeur, pour la commodité des visiteurs.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présomption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Écluseur qui conduit à la Terrasse Frontenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute Ville : une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 3 mai 1881.

Bazar annuel

EN FAVEUR DE

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus,

Qui se tiendra dans le mois d'OCTOBRE prochain, à la salle Jacques Cartier, St-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de Messieurs les Membres du Clergé.

Les Dames dont les noms suivent présideront les tables au bazar :

Table du Sacré-Cœur : Madame P. E. Gingras assistée par Mesdames Dr. Dion, Dr. Fiset et N. Lachance.

Les Enfants de Marie, St-Sauveur : Mlle Petit, assistée par Mesdemoiselles M. Bilodeau, S. Verret, J. Savard, et M. Langevin.

Table St-Joseph : Mme U. Lapointe, assistée par Mesdames O. Migner, N. Consigny et T. Nollet.

Table St-Anne : Mme J. Picard, assistée par Mme L. Popin.

Table St-Jean-Baptiste : Mme G. Roy, assistée par Mme A. Racine.

Table St-Roch : Mme Frs Blouin, assistée par Mesdames Chs Guirard, J. B. Drouyn et Bruno De Lamarre.

Table St-Vincent de Paul : Mme J. Lachance, assistée par Mme J. Lomieux.

Table St-Patrice : Mme B. Leonard, assistée par Mesdames J. Chalouet, O. Donnell, J. Smith R. W. Battis.

Table St-Anges : (Rafraichissements). — Mme P. Lapierre, assistée par Mesdames Renaud et P. X. Audibert.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir, sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées, ou à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Révisé JOS. MAR